

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Univers d'enfants Inc.	Numéro de permis 2019514	Date d'inspection Le 24 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie univers d'enfants 2		Numéro de téléphone (506) 864-8377	
Adresse 329 rue Ryan Moncton NB E1G 2W2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Selena Landry		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	26 sept. 2024	24 sept. 2024
Commentaires : Durant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe qu'un dossier d'un membre du personnel ne contient pas sa signature de la déclaration concernant les obligations que lui imposent la Loi et le règlement sur les permis. L'administratrice a obtenu la signature du membre du personnel sur les lieux. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe la collation du matin, les jeux extérieurs et intérieurs, le dîner et la sieste. Des personnes éducatrices sont engagées avec les enfants lors des jeux extérieurs telles que danser, chanter et jouer au ballon. L'inspectrice a aussi observé une personne éducatrice lire un livre aux enfants avant la collation de la matinée.</p> <p>Une discussion a eu lieu avec l'administratrice concernant les différents produits nettoyants utilisés.</p> <p>Le ratio est respecté.</p>

original signé par  
Selena Landry

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 septembre 2024

Date

original signé par  
Annick Beaulieu

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 septembre 2024

Date